HOTEL DE VILLE Monsieur Franck LE BOHELLEC - Maire Esplanade Pierre-Yves Cosnier 94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 20 septembre 2017

OBJET : Bourse du travail de Villejuif Monsieur Le Maire

Nous avons appris cet été que vous aviez déposé et obtenu auprès du Tribunal administratif un référé, afin de vendre le 16 rue Jean Jaurès pour financer, selon vous, l'école des Réservoirs.

Cette nouvelle nous a beaucoup surpris.

- 1. Vous vous étiez engagé dans votre communiqué du 4 février 2015 : « <u>La</u> bourse du travail , 16 rue Jean-Jaurès ne sera pas fermée. ».
- 2. Les syndicats occupent ce Bâtiment en fonction d'une convention avec la ville de 1963 amendée en conseil municipal en 1983. Elle est toujours valable, sauf vote contraire du Conseil municipal.
- 3. Nous n'avons jamais, en conseil municipal, décidé d'aliéner ce bien. Or cela relève exclusivement de la compétence du conseil municipal, et il serait illégal de prétendre légaliser a posteriori cette décision que vous présentez, au TA, comme acquise (C.E., 10 mars 1995, commune de Digne).

En conséquence de ces anomalies concernant directement la gestion communale :

- Conformément à l'article 5 du Règlement intérieur, nous sommes aujourd'hui 21 élus à vous demander d'inscrire un débat à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Conformément à la loi, L'article L2121-21-1 du code général des collectivités territoriales, nous prenons l'initiative d'une commission d'enquête municipale et nous vous prions d'organiser la participation de votre majorité à cette commission.

Dans l'attente des résultats de cette commission d'enquête, et des conclusions de la Cour d'Appel Administrative devant laquelle a été interjeté un pourvois sur le jugement en référée du TA de Melun, nous vous demandons de sursoir à toute action inconsidérée vis-à-vis de la Bourse du travail, et de rouvrir les négociations avec les syndicats.

Veuillez recevoir, monsieur le maire, l'expression de nos salutations républicaines

Marc Badel, Guillaume Bulcourt, Anne-Lise Boyer, Claudine Cordillot, Sandra Da Silva Pereira, Natalie Gandais, Dominique Girard, Isabelle Hamidi, Jean-François Harel, Mamilla Kadri, Gilles Lafon, Monique Lambert-Dauvergne, Anne-Gaëlle Leydier, Alain Lipietz, Paulo Nunes, Franck Perillat-Bottonet, Patrick Stagnetto, Sophie Taillé Polian, Sylvie Thomas, Monique Tijeras, Philippe Vidal